

Le 12 octobre 2020



Questions... Vérité... Trahison !

Des QUESTIONS qui sont nombreuses...



Quelle Protection Sociale Complémentaire pour les agents de droit public au 1^{er} janvier 2021 ?

Tous vos frais engagés pour le télétravail sont-ils pris en charge ?

Votre épargne salariale est-elle bien gérée ?

L'implantation de vos futurs locaux de travail répond-elle à vos attentes ?

Vos vacances à la neige seront-elles toujours aussi bonnes ?

La VERITE si je mens...



La Protection Sociale Complémentaire (PSC) des agents de droit public

La Caisse des Dépôts a lancé le référencement d'un organisme de protection sociale complémentaire pour les personnels publics de l'Établissement **contre l'avis du SNUP** ([cf. notre Tribune d'avril 2020](#)) et toutes nos craintes se confirment.

L'IPSEC accompagné de la MFP sont les candidats retenus et leur offre est décevante sur la prévoyance. **Pour les actifs, il faudra cotiser beaucoup plus pour avoir le même panier de garanties.** Pour certains, la hausse de tarif sera proche de + 90%. **C'est inacceptable !**

Pour rappel, c'est notre « gentil » DRH qui a fait ce choix, les personnels n'ont pas à en payer le prix fort. Le **SNUP** attend un geste de sa part pour diminuer le reste à charge des agents... résultat attendu dans les jours qui viennent !

Le télétravail

L'article L4122-2 du code du travail stipule : « **les mesures prises en matière de santé et de sécurité au travail ne doivent entraîner aucune charge financière pour les travailleurs** »...

Et notre « gentil » DRH refuse le versement d'une indemnité pérenne et juste aux agents en télétravail pour la prise en charge de leurs frais d'électricité, de chauffage, de repas et de connexion internet : **merci Patron !**

L'épargne salariale

Depuis plus d'un an, le **SNUP** demandait une expertise interne sur la gestion d'EPSENS. Résultat des courses : les frais de gestion sont trop importants et les performances sont inférieures à la moyenne du marché. **Avez-vous vérifié vos gains sur les fonds souscrits ?** Si oui, êtes-vous satisfaits ?

Cerise sur le gâteau : la Direction refuse de reporter en 2021 l'abondement supplémentaire de 50€ sur le PEE qu'elle avait donnée en 2020 pour palier la perte financière liée à la suppression du Livret Salarial Garanti. Par contre, elle souhaiterait vous orienter vers des supports plus risqués... **Pensez-vous que les intérêts des agents sont préservés ?**

Ivry-sur-Seine

Deux jours après la signature de l'accord sur la QVT, la Direction nous annonce le projet campus 2025 avec une nouvelle implantation parisienne de 50 000 m² à Ivry-sur Seine... alors que le **SNUP** a réclamé le nouveau schéma directeur immobilier à plusieurs reprises pendant les séances de négociation. Est-ce cela la transparence et la concertation ? **Ce nouveau site**

prend-il en compte vos préoccupations ? Après tout, la Caisse des Dépôts ne doit plus être un endroit où il fait bon travailler !

Courchevel

Notre Directeur général nous annonce que le chalet coûte trop cher ramené au nombre d'agents qui le visitent et qu'il véhicule une mauvaise image à l'extérieur de la « maison », donc il faut le vendre... **mais il ne nous communique pas le coût d'exploitation de l'hôtel de Pomereu** : il est vrai que notre Directeur général y a ses habitudes culinaires !

Une TRAHISON à la CDC !



La casse de nos acquis est en marche à la Caisse des Dépôts, le **SNUP vous invite à remercier le Directeur général (et son « gentil » DRH) lors du Tchat qu'il organise ce mercredi 14 octobre.**

Depuis un an, les faits sont édifiants et la crise sanitaire apparaît comme un nouveau prétexte :

- rupture conventionnelle collective,
- aucune augmentation de la valeur du point des salariés,
- suppression du livret salarial garanti,
- fin des SVD,
- pas de prise en charge pérenne et juste des frais des télétravailleurs,
- cadrage des congés avec un jour RTT supplémentaire imposé cet été,
- introduction du flex-office par la conclusion du nouvel accord QVT,
- volonté d'allonger le temps de travail,
- pas de mesures concrètes pour affirmer le droit à la déconnexion,
- vente du chalet de Courchevel,
- déménagement à Ivry-sur-Seine,
- hausse du tarif de la protection sociale complémentaire des agents de droit public,

- hausse des tarifs de l'AGR de 3%,
etc...

Plus vous faites des efforts, plus la Direction diminue votre pouvoir d'achat !

Rejoignez le SNUP pour dire NON à cette casse annoncée.

Vous dire la vérité,

sn^{Up}

**c'est cela
la SNUP Attitude !**